

---

# Conclusions

## Résumé

Porter un regard historique sur les origines de la protection des oiseaux en France est essentiel pour les acteurs d'aujourd'hui mais il convient de rendre visible les résonnances entre ce passé d'il y a 100 ans et le temps présent : c'est ce que se propose de réaliser cet article.

## Introduction

Quelles différences dans notre approche de la protection des oiseaux – mais aussi de la nature en général – entre aujourd'hui et il y a cent ans ? Quelles avancées, mais aussi quels reculs ?

À moins qu'on ne tourne en rond... Je m'explique : dans le cadre de la préparation du numéro spécial du *Courrier de la Nature*, j'ai épluché l'ensemble des 270 numéros déjà parus depuis 1961 que cette revue existe. Et les sujets d'inquiétude concernant la nature reviennent de manière récurrente, de même que les réflexions et actions qu'ils inspirent. Du moins est-ce l'impression globale...

## Mais revenons aux oiseaux et d'abord, pourquoi les oiseaux ?

L'ornithologie est une discipline particulière en ce sens qu'elle relève moins (numériquement parlant) d'une pratique scientifique que d'un amateurisme souvent très avisé.

Mais les oiseaux sont un objet d'étude un peu à part, occupant une place particulière dans notre environnement au sens large. Bien sûr ils ont été et sont encore pour l'Homme des espèces proies (et pour certaines domestiquées dans un but d'élevage). Les liens entre la chasse et l'ornithologie sont d'ailleurs assez étroits. Ils sont pour beaucoup des animaux utiles car prédateurs de ravageurs des cultures (insectes mais également rongeurs). Leur aptitude au vol a longtemps fasciné et fait rêver l'homme jusqu'à lui servir de modèle pour l'aviation. Aujourd'hui, les collisions entre oiseaux et avions sont nombreuses (22 000 enregistrées entre 1990 et 1998 aux États-Unis), fatales pour les premiers, et parfois avec des conséquences dramatiques pour les seconds. Pour la petite histoire, le premier crash dû à la collision en vol avec un oiseau (une mouette) daterait de 1912. Les critères esthétiques entrent également en ligne de compte dans la relation que l'Homme entretient avec les oiseaux. On s'extasie de la beauté de leurs plumes et celles-ci sont encore utilisées en plumasserie pour la confection d'articles généralement de luxe. Leur chant interpelle également nos sens. Et les oiseaux sont des sources d'inspiration de bien des arts...

Cette relation particulière tient surtout dans la proximité entre l'homme et les oiseaux. Proximité physique puisque l'oiseau est un animal facilement observable dans notre environnement immédiat. Présent jusqu'au cœur des plus grandes villes, il représente la nature sauvage dans notre jardin ou sur notre rebord de fenêtre. Proximité affective liées à des « valeurs judéo-chrétiennes » partagées : les oiseaux vivent en couples, construisent un nid, élèvent leurs jeunes... On est donc plus sensible à leur souffrance et des images comme celles des massacres de macareux ou des oiseaux marins englués par les marées noires ont beaucoup contribué au mouvement en faveur de la protection des oiseaux. Globalement, les oiseaux figurent donc parmi les bien-aimés de notre faune sauvage, malgré certaines exceptions (gypaète voleur d'enfants, pie voleuse...). C'est d'ailleurs d'abord pour les oiseaux que de nombreuses mesures de préservation ont été prises à l'échelle nationale comme internationale (convention de Ramsar en 1971, directive Oiseaux en 1979 avant la directive Habitats, 1<sup>er</sup> réserves naturelles françaises).

## Les oiseaux sont-ils pour autant épargnés par les menaces qui pèsent sur la biodiversité ?

Il y a aujourd'hui dans le monde quelque 10 000 espèces d'oiseaux, dont 1 186 sont considérées comme menacées à l'échelle mondiale (vulnérables ou en danger) selon les critères de l'UICN. En France métropolitaine, sur la base de la liste rouge nationale, ce sont 73 espèces qui sont menacées (dont 4 au niveau mondial) sur les quelque 285 nicheuses. Mais ces critères ne prennent pas en compte les diminutions considérables d'effectifs qui ont eu lieu ces 20 dernières années. En effet, si des espèces emblématiques ont pu être exterminées par l'homme par le passé, on assiste aujourd'hui à une diminution d'abondance globale des oiseaux, estimée en Europe à quelque 25 %. Et selon une étude menée en 2004 par des chercheurs américains du Connecticut, au moins 1 200 espèces d'oiseaux auront disparu d'ici 2100 et 15 % de plus qu'aujourd'hui seront en danger d'extinction.

Les causes de régression sont multiples mais ont toutes pour origine les actions humaines. Il y a 100 ans, les destructions directes étaient le premier facteur de disparition de populations, voire d'espèces. Aujourd'hui, même si la chasse et le braconnage ne sont pas à négliger, ce sont la disparition, la fragmentation et la dégradation des habitats qui sont une des causes majeures de la diminution des effectifs d'oiseaux. Dans notre pays, ces atteintes aux milieux naturels sont liées essentiellement à l'intensification de l'agriculture et au développement de l'urbanisation et des infrastructures. Celles liées aux énergies renouvelables présentent aussi un nouveau danger pour les oiseaux. Les éoliennes sont sources de collisions, mais surtout d'impacts indirects : déviation de la trajectoire des oiseaux migrateurs, perturbation de la structure du peuplement avien. Il en est de même pour les parcs photovoltaïques. Dans les DOM-TOM c'est la déforestation qui reste la principale cause de perte de biodiversité. En mer, la surpêche est responsable de la diminution de nombreux oiseaux marins.

Il faut ajouter à cela les pollutions et intoxications multiples (rodenticides, marées noires), les espèces exotiques envahissantes qui dans les DOM-TOM insulaires notamment menacent la survie de plusieurs espèces (tuit-tuit à La Réunion, monarque de Tahiti, kagou de Nouvelle-Calédonie)... sans oublier le réchauffement climatique qui provoque déjà des changements dans la distribution des espèces. On assiste ainsi chez certaines espèces à une extension des aires de distribution vers l'ouest et/ou vers le nord ainsi qu'en altitude. Certaines améliorent même parfois leur statut comme la cigogne noire. Des modifications affectent également le comportement migratoire, certains migrateurs reviennent plus tôt au printemps et repartent plus tard à l'automne, d'autres se sédentarisent, d'autres encore changent de quartiers d'hiver. Nombre d'espèces voient également avancer en saison leur période de reproduction. Ces changements qui altèrent l'organisation des communautés animales ne peuvent être sans conséquences sur le fonctionnement des écosystèmes même si celles-ci restent aujourd'hui difficiles à prévoir.

Toutes ces causes sont la conséquence directe ou indirecte du développement technologique exponentiel qu'a connu le XX<sup>e</sup> siècle (et qui se poursuit au XXI<sup>e</sup>).

## Quelle protection pour les oiseaux hier et aujourd'hui ?

La protection des oiseaux a d'abord été directe par la législation cynégétique, notamment, puis par l'établissement d'aires protégées (comme l'interdiction de la chasse aux macareux moines sur les Sept-Îles en 1912). Mais la chasse est dans notre pays un lobby puissant contre lequel il reste difficile de faire valoir les arguments liés à la biologie des espèces : le problème des dates de chasse ou des chasses dites traditionnelles persiste, sans compter le cas particulier de la Guyane où aucune réglementation n'existe encore concernant cette pratique.

Les aires protégées, dont les premières avaient bien vocation à protéger les oiseaux puis la faune et la flore en général, tendent aujourd'hui à être dotées d'une réglementation de plus en plus permissive dans notre pays (possibilité de chasse, d'exploitation forestière...). L'aire de la nature sous cloche est révolue et sont apparues d'autres formes de conservation plus souples comme les sites Natura 2000, les PNR ou le projet de TVB. Les surfaces ainsi théoriquement protégées augmentent mais les mesures concrètes et efficaces ont du mal à suivre. La protection passe aujourd'hui, dans notre pays du moins, plus par la gestion, tant des milieux que des populations, et les oiseaux n'échappent pas à la règle.

Par exemple, depuis la convention de Ramsar (1971) sur la Conservation des zones humides internationales comme habitats des oiseaux d'eau, des actions sont entreprises pour préserver ces milieux particuliers (qui avaient fortement régressé partout dans le monde) et les espèces qu'ils hébergent : restauration, récréation, conventions de gestion... Ces conventions touchent particulièrement le monde agricole et pas uniquement en zones humides, visant à préserver au maximum le cycle vital de certaines espèces particulièrement sensibles (retards de fauche, adaptation des charges de pâturage...).

À cela s'ajoutent les interventions directes sur les espèces en vue d'un renforcement des populations (installation de nids, de sites d'alimentation), allant jusqu'aux réintroductions, même si celles-ci n'ont été tentées que tardivement en France par rapport aux pays anglo-saxons. Parallèlement, l'information et la sensibilisation du public ainsi que la recherche appliquée à la conservation se sont particulièrement développées. Aujourd'hui de nombreuses espèces d'oiseaux bénéficient de Plans nationaux d'action ou de programmes européens LIFE, qui allient différents modes de conservation et sont systématiquement suivis d'une communication et d'une sensibilisation du public. Enfin, compte tenu du caractère migrateur de nombreuses espèces, des mesures internationales de protection sont nécessaires mais difficiles à mettre en œuvre. Elles n'ont eu pour l'instant des résultats satisfaisants que sur l'axe Canada-États-Unis-Mexique.

## Conclusion

Les oiseaux sont sans doute les représentants de la biodiversité les plus étudiés et les mieux connus. Ils n'en ont pas pour autant été plus ménagés, mais ils peuvent être de bons indicateurs de l'état de notre environnement en général. Protéger les oiseaux c'est protéger la biodiversité et inversement, mais les mots ne suffisent pas. Et malheureusement, à l'ère de la communication peut-être un peu à outrance qui est la nôtre, on a tendance à dire beaucoup plus qu'à faire.

**Anne LOMBARDI (chargée de la réalisation du numéro 272, spécial « Protection des oiseaux », du Courrier de la Nature réalisé à l'occasion du centenaire de la LPO. Les informations reprises dans cet article sont issues de cette publication)**



# LE COURRIER DE LA NATURE

**Spécial  
Protection des oiseaux**

272

Bimestriel édité par la Société nationale de protection de la nature

N° Spécial 2012 - ISSN 0011-0477